

RPI Plassay – St Sulpice d’Arnoult – Les Essards
Compte-rendu du conseil d’école n°1
Mardi 9 mars 2021 – Plassay

La séance débute à 18h30.

Il est précisé que l’école des Essards a dû décaler son conseil. Il a eu lieu la semaine suivante. Afin que les comptes-rendus soient communs, ils risquent d’être décalés en temps.

Présidents du conseil des écoles : Mme Dumont, M Leyris, M Leloup

Secrétaires de séance : Mmes Daniel, Boucher, Pain, Vaillant et M Leyris

Présents

Enseignants :

- Les Essards
 - M Leloup, directeur de l’école
 - Mmes Pain et Vaillant, adjointes
- St Sulpice d’Arnoult
 - Mme Dumont, directrice de l’école
 - Mmes Daniel et Boucher, adjointes
- Plassay
 - M Leyris, directeur de l’école
 - Mmes Thomas et Gonzalez, adjointes

Représentants des communes :

- Les Essards
 - M Vidal, maire
- St Sulpice d’Arnoult
 - Mme Signat, maire
 - M Poch, maire adjoint chargé des affaires scolaires, délégué du SIVOS
- Plassay
 - M Bachereau, maire et président du SIVOS

Représentants des parents d’élèves :

- Les Essards :
 - Mme Chauvet et M Blas, titulaires
- St Sulpice d’Arnoult
 - Mmes Berge et Fédy, titulaires
- Plassay
 - Mmes Drilhon et Blot, titulaires
 - Mmes Maire, suppléante

Invités :

- Néant

Absents excusés

- Mme Salmon, Inspectrice de l’éducation nationale
- M Renard, DDEN
- Mme Saulières en autorisation spéciale d’absence
- M Guillon et Mme Savary, Représentants de parents d’élèves à Plassay
- Mmes Sola, Frangneau et Blas, représentantes à Saint Sulpice d’Arnoult
- Mme Félix, conseillère municipale chargée des affaires scolaires, déléguée du SIVOS

- Mme Brousse Monteil, représentante titulaire à Les Essards
- Mmes Binet, Gautier et Feneck, représentantes suppléantes à Les Essards

1. Effectifs et prévisions pour la rentrée 2021

Actuellement, la répartition est la suivante :

Plassay	St Sulpice d'Arnoult	Les Essards
Classe de PS / MS1 : 25 10 PS / 15 MS	Classe de CP : 23	Classe de CE2/ CM1 : 23 14 CE2 / 9 CM1
Classe de PS / MS2 : 24 9 PS / 15 MS	Classe de CP / CE1 : 22 6 CP / 16 CE1	Classe de CM1 / CM2 : 23 19 CM1 / 4 CM2
Classe de GS : 24	Classe de CE1 / CE2 : 24 8 CE1 / 16 CE2	Classe de CM2 : 23
Total : 73 élèves	Total : 69 élèves	Total : 69 élèves

Plassay :

Il y a eu une arrivée en janvier en MS dans la classe de MS ; il y aura une arrivée au retour des vacances de printemps dans la classe de GS.

Les Essards :

Il y a eu un départ en CE2 pour la commune de Saintes (déménagement) et une arrivée au retour des vacances de février en CM1 dans la classe de M Leloup.

Soit un total de 211 élèves pour tout le RPI.

Pour la rentrée 2021 :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
30	19	29	24	27	25	30	28

Plassay	Saint Sulpice d'Arnoult	Les Essards
PS : 30	CP : 24	CE2 : 10
MS : 19	CE1 : 27	CM1 : 30
GS : 29	CE2 : 15	CM2 : 28
Total : 78 élèves	Total : 66 élèves	Total : 68 élèves

St Sulpice d'Arnoult et Plassay :

Le SIVOS a référencé 26 potentielles inscriptions en PS. 3 familles n'ont pas donné de réponse.

Mme Signat dit que toutes les demandes de dérogation seront refusées sauf cas exceptionnel.

Soit un total prévisionnel de 208 élèves pour tout le RPI, en prenant en compte 26 PS.

2. Sécurité à l'école : exercices incendie et PPMS

Le nombre d'exercices à faire dans l'année est de 5 : 2 exercices évacuation "incendie", 2 exercices PPMS RM (Risques Majeurs) et 1 exercice PPMS AI (Attentat / Intrusion).

2.1. Les Essards

- **Exercice incendie**

Le prochain exercice incendie se déroulera le jeudi 18 mars 2021 à 14h45. Mairie, enseignants et élèves seront prévenus.

Le départ de feu se fera de la classe de Mme Vaillant.

- **Exercice PPMS Risques Majeurs**

Le prochain exercice PPMS sur le thème Risque Majeur se déroulera le vendredi 26 mars 2021 à 14h45. Mairie, enseignants et élèves seront prévenus.

L'exercice aura pour but de simuler la mise en sécurité lors d'une tempête et de tester le cheminement jusqu'au point de regroupement, qui, pendant l'indisponibilité de la salle des fêtes, est la classe de Mme Vaillant.

Le dernier exercice PPMS Risques Majeurs de l'année scolaire aura lieu le jeudi 20 mai. Il permettra de tester un confinement d'une durée de 1h.

2.2. St Sulpice d'Arnoult

- **Exercice incendie**

Exercice incendie effectué le 25 février 2021 : les enfants n'étaient pas prévenus. L'alarme a été déclenchée par Mme Dumont pour les deux bâtiments.

La sortie s'est effectuée en 1mn38 pour les CP et 1mn14 pour les CP-CE1-CE2.

Pour 69 élèves et 4 adultes.

L'exercice s'est très bien déroulé.

- **Exercice PPMS Risques Majeurs**

Exercice PPMS attentat intrusion : effectué le 5 mars 2021

Cette fois-ci nous avons privilégié la fuite dans le cas où il y aurait une tentative d'intrusion dans l'école. Cet exercice nous a permis de nous rendre compte de plusieurs choses :

- le premier point choisi était une « souricière », les enfants étaient trop visibles et il y avait un effet de résonance,
- le nouveau point de regroupement choisi est la rue du Lavoir.

Le but de l'exercice était de montrer aux enfants ce lieu.

Les enfants ont d'abord découvert l'endroit et les trois façons de s'y rendre. Puis en partant du parking de l'église une première fois et de la cour de la mairie une deuxième fois, ils ont dû rejoindre le point de regroupement par leurs propres moyens.

Les enseignantes ont sécurisé le parcours.

L'exercice a été concluant pour une première. Il sera réitéré dans les prochaines semaines pour bien fixer les différents chemins dans la mémoire des enfants. Nous demanderons à des parents de participer à l'exercice afin de sécuriser les lieux, ainsi nous pourrons faire l'exercice au départ des classes.

Mme Signat précise, qu'un des chemins utilisé (l'escalier en rondin) ne pourra plus l'être car cet escalier va être fermé.

2.3. Plassay

- **Exercice incendie**

Le 2ème exercice incendie a été fait le 12 janvier 2021 à 16h05 sans que personne n'ait été prévenu. Un élève a déclenché le signal dans la classe de GS. Tout le monde est sorti rapidement et dans le calme (environ 2 min) et a rejoint le lieu de rassemblement sans paniquer puis on a cherché d'où venait l'alerte.

- **Exercice PPMS Risques Majeurs**

Un exercice sera fait au cours du dernier trimestre.

3. Projets éducatifs et sorties scolaires

3.1. Les Essards

En raison des conditions actuelles (Covid 19 + Vigipirate), aucune sortie scolaire n'a été faite. L'équipe enseignante réfléchit à la réalisation du Cross de l'école et une sortie de fin d'année, si les conditions sanitaires imposées pourront être respectées.

3.2. St Sulpice d'Arnoult

Le jeudi et vendredi 17 et 18 décembre, les enfants ont pu voir un spectacle « Les animaux de la ferme du père Camus » financé en grande partie par l'Association des 3 écoles et pour une autre partie par la coopérative scolaire.

Les CP ont passé les évaluations nationales en janvier.

Le vendredi 29 janvier : les 3 classes se sont « réunies » dans la cour pour partager la galette, dans le respect des règles sanitaires.

Le 18 mars : les 3 classes participeront au concours mathématique du koala pour les CP et les CE1 et du kangourou pour les CE2.

Du 13 au 29 mars : les enfants vont participer au Printemps des poètes sous la forme de découverte de poèmes, d'illustrations de poèmes voire d'écriture de poèmes.

22 et 23 mars : nous avons inscrit les classes pour voir un concert de l'orchestre de chambre des Champs-Élysées, en ligne.

Le 25 mars : affichage des dessins des enfants pour la Grande Lessive sur le thème « les jardins suspendus ».

Le 6 avril : les trois classes participeront à la fête des 100 jours d'école. Les parents seront sollicités pour animer des ateliers. Les classes ne seront pas mélangées, mais nous allons mettre en place un fil rouge afin de créer du lien. L'organisation prend forme.

Nous essayons de mener des projets pédagogiques interclasse pour créer du lien entre les enfants des différentes classes. Vous pourrez retrouver ces projets sur le blog de l'école.

Mme Fédy demande si des sorties « nature » peuvent être autorisées. Nous répondons qu'avec le protocole, cela semble compliqué.

3.3. Plassay

· Dans le cadre du projet « Plein les Mirettes » en partenariat avec la CDC « Cœur de Saintonge », les 3 classes de l'école devraient assister à la représentation « Le Festin des affreux » de la compagnie « Coyote minute » au mois de mai.

La classe de GS bénéficie de séances de sensibilisation aux arts plastiques en lien avec l'alimentation avec le plasticien Cédric Rouxel de la Compagnie Coyote Minute.

La 1ère séance a eu lieu le 1er mars, la 2ème le 9 mars et la dernière sera le 16 mars.

· La classe de PS/ MS de Mme Thomas continue le projet « dessin animé » avec les MS. Les enfants créent les décors et les animations.

En raison des conditions actuelles (Covid 19 + Vigipirate), aucune sortie scolaire n'a été faite.

4. Travaux et aménagements

4.1. Les Essards

- **Ce qui a été fait :**

- **Classe de Mme SAULIERES**

- suppression des deux velux
- installation d'un programmateur central pour gérer le chauffage de la classe et de la garderie
- installation des rideaux isolants et occultant

- **École**

- travaux du préau et de la salle des fêtes en cours

- **Ce qui reste à faire**

- **Classe de Mme SAULIERES**

- les plaques abîmées du plafond autour des velux seront changées

- **Classe de Mme PAIN**

- installation des tringles à rideaux, puis achat des rideaux par Mme Pain
- réparation de la fuite au niveau du toit
- réparation de la gouttière près de la porte d'entrée

- **Classe de M LELOUP**

- une partie des marches d'accès à la classe bouge
- boucher un trou au niveau du chambranle de la porte d'entrée
- la poignée d'une tige d'un volet roulant commence à se détacher (un rivet est abîmé)
- au niveau d'un des battants du volet de la porte d'entrée, une poignée se détache

- **Cour du poirier et préau**

- la jambe de force du portail gris se décroche de son attache au sol : il n'y a plus de cheville
- changer les plaques de regard cassées
- installation d'un nichoir sur le poirier

- **Grande cour**

- installation des nichoirs sur les platanes
- changer les plaques de regard cassées
- revisser les planches du grand portail en bois

- **Demandes**

- Classe Mme Pain :

- achat d'un meuble pour ranger les grandes feuilles d'arts visuels
 - achat de deux colonnes à tiroirs, à roulettes, pour le matériel d'arts visuels

- Pouvons-nous récupérer une partie de la pelouse en déplaçant les grilles le long du préau ?
Oui, cela devrait être possible rapidement.

- Est-ce que un « parking à vélos » pourrait être placé près de la nouvelle entrée lorsque celle-ci sera fonctionnelle ?

Au regard du nombre d'enfants qui utilisent le « parking à vélo », et le fait qu'au niveau de la nouvelle entrée de l'école celui-ci ne sera pas protégé des intempéries, il vaut mieux qu'il reste sous l'abri près du portail gris. Les enfants en ayant l'utilité traverseront la cour pour garer leur vélo.

— Serait-il possible d'installer 1 porte-manteau dans chaque toilette adulte ?

Oui.

M Vidal indique que l'aménagement du préau se poursuit et que les bancs devraient être finalisés la semaine suivante, que le portail a été posé cette semaine, que les peintures de la salle des fêtes seront faites pendant les vacances de Pâques, ainsi que les bordures du préau (talus en terre qui sera végétalisé).

De plus, M Vidal nous informe que les sols des 2 cours (du poirier et la grande) seront refaits pendant le mois de juillet.

Ainsi, l'utilisation de la nouvelle entrée de l'école (côté parking) devrait être effective pour la rentrée des vacances de Pâques.

4.2. St Sulpice d'Arnoult

Pendant les vacances de février il y a eu des travaux d'entretien au niveau de l'école.

Le portail a été équipé d'une sonnette, d'un système de visio et d'une gâche électrique.

La classe des CP a été équipée d'un TBI avec un nouvel ordinateur. Nous remercions la Mairie pour l'investissement qui est très apprécié des enfants et de l'enseignante.

Mme Fédy interpelle sur l'utilisation du wifi et demande si un investissement et la pose d'un câble Ethernet est envisageable afin de limiter la propagation des ondes.

La mairie informe qu'elle a fait la demande de devis pour l'investissement de TBI dans le cadre du plan numérique, afin d'équiper les 2 autres classes. Il s'agit pour les mairies de présenter un dossier avec achat de matériel et de logiciel ; l'état pouvant subventionner ces achats à hauteur de 70 %. La mairie envisageait d'investir dans des TBI pour les 2 autres classes sur du plus au moins long terme. Ce plan permettrait d'accélérer leur mise en place.

Mme Dumont précise que l'équipe enseignante a présélectionné deux logiciels Questionner le monde aux éditions JOCATOP. Le catalogue est remis en main propre à M Poch.

4.3. Plassay

Les robinets des lavabos des classes ont été détartrés.

M. Bachereau indique qu'un projet d'un système d'anti tartre est à l'étude.

5. Questions diverses des représentants des parents d'élèves

5.1. Les 3 écoles

- **Harcèlement à l'école :**

Depuis la rentrée de septembre, il semblerait qu'il y ait eu des cas de harcèlement moral et/ou physique au sein des écoles.

S'il y a bien des cas, pourquoi les parents ne sont-ils pas toujours avertis ? Les parents souhaiteraient être informés par les maîtres et les maîtresses lorsqu'il y a du harcèlement à l'école.

Serait-il possible de refaire une sensibilisation sur le harcèlement scolaire au sein de toutes les écoles du RPI ?

Réponse :

Nous avons souhaité définir avec vous ce qu'est le harcèlement. Il s'agit de brimades répétées d'un ou plusieurs enfants envers un ou plusieurs autres enfants que ce soit de manière physique ou morale, avec la volonté délibérée de nuire sans montrer d'empathie. Et ce n'est pas provoquer ou énerver quelqu'un de temps en temps ou se bagarrer de façon exceptionnelle.

Le harcèlement peut avoir des formes très diverses (se moquer, cacher, voler, détruire du matériel scolaire ou des vêtements, répandre des mensonges ou des rumeurs, menacer ou faire du chantage, utiliser des surnoms ou des insultes...).

Toutes les formes de harcèlement et de cyber-harcèlement – injures, menaces, diffamation, atteintes à la vie privée et au droit à l'image, usurpation d'identité – sont des délits prévus dans le Code pénal : articles 222-33-2-2, 222-16, 226-2-1.

Leurs auteurs peuvent être condamnés à des amendes et à des peines de prison.

- Comment sont traitées les situations de harcèlement à l'école ?

Les écoles disposent d'un protocole de traitement des situations de harcèlement.

Lorsqu'une situation de harcèlement est portée à la connaissance de l'école, un temps peut être nécessaire afin d'identifier si la situation relève du harcèlement, par l'observation de signaux faibles à divers temps de la vie de l'élève, par différents adultes.

Il y a trois façons de porter à la connaissance de l'école des situations de harcèlement, qui impliqueront des modalités de traitement différentes :

- L'élève harcelé se confie.
- Un élève (confident ou témoin) ou un adulte (personnel ou parent) a connaissance d'une situation de harcèlement dans l'école : il est orienté vers le directeur d'école.
- Le référent académique ou départemental a contacté l'école à la suite de la réception d'une information par l'intermédiaire du numéro vert « non au harcèlement : 3020 ».

Dans un deuxième temps, le directeur accueille les protagonistes afin de recueillir la parole pour comprendre et agir.

Ensuite, le directeur, avec l'aide de l'équipe éducative, du psychologue scolaire, de l'infirmière, du médecin, de l'inspectrice, décide des mesures de protection à prendre.

Enfin, l'équipe éducative s'assure du suivi post événement.

Les situations de harcèlement intéressent uniquement les protagonistes.

La sensibilisation au harcèlement fait partie du programme d'EMC, et elle est traitée chaque année. Néanmoins, lorsqu'une situation « sensible » (harcèlement ou violence) se présente, le thème est retravaillé en classe.

Nous invitons les familles à venir nous voir dès qu'une situation compliquée leur est rapportée par leur enfant. Cela nous permet d'agir immédiatement.

Réponse St Sulpice et Plassay :

Nous n'avons eu connaissance d'aucun cas à Saint Sulpice ni à Plassay.

En ce qui concerne la sensibilisation au harcèlement à l'école, vu le jeune âge de nos élèves il nous paraît délicat d'aborder frontalement le harcèlement surtout qu'il n'y a pas de cas à l'école. Par contre, nous apprenons aux enfants à réfléchir par eux-mêmes à leurs actes : réfléchir à ce qu'on veut pour soi au lieu de faire comme le copain, réfléchir à des paroles et des gestes qu'ils

ont pu avoir envers un autre enfant (est-ce qu'ils aimeraient subir la même chose ?), à se confier à quelqu'un lorsque quelque chose ne va pas, à aller voir l'adulte lorsqu'on est inquiet pour un copain...

Plassay :

Mme Blot explique qu'elle a eu au téléphone une maman en colère, son fils étant victime de harcèlement à l'école des Essards.

Afin que les 3 écoles soient sensibilisées au harcèlement, les représentants de parents d'élèves demandent que ce thème soit abordé en classe, adapté bien sûr à l'âge des élèves.

A l'école maternelle par exemple, il pourrait être abordé par le biais d'albums.

Mme Drilhon ajoute que l'année dernière une compagnie était venue faire de la prévention sur le harcèlement en classe de CM2 et qu'elle continuait également en 6ème. Cette année malheureusement, c'est plus compliqué à cause de la crise sanitaire.

Les enseignants admettent qu'il est très difficile de constater un fait de harcèlement même si les adultes sont attentifs à ce qui se passe à l'école. Faire tomber quelqu'un volontairement, le taper, même sans que ce soit fort,... constituent des actes de harcèlement s'ils sont répétés.

- **Facturation cantine / garderie :**

Serait-il possible de faire parvenir la facture ou l'avis de prélèvement avant que le prélèvement soit effectué ?

Réponse Les Essards :

M Vidal indique que ce n'est pas possible malheureusement. La mairie transmet les informations à la trésorerie de Rochefort qui procède ensuite à la facturation.

Réponse St Sulpice :

M. Poch dit que la trésorerie envoie directement la facture aux familles.

Le SIVOS n'a pas la main mise sur l'envoi. Mme Signat invite les familles à s'adresser à la mairie concernée et au trésor public afin de régler le problème de fond.

Mme Signat précise que les familles doivent impérativement demander un nouveau prélèvement à chaque changement de commune/école de leur enfant.

Réponse de Plassay:

M. Bachereau indique que c'est la trésorerie qui s'en occupe et qui envoie la facture.

5.2. Les Essards

- **Abord de l'école des Essards :**

Malgré le mot dans les cahiers, il y aurait toujours des véhicules qui stationnent devant l'entrée de l'école (En espérant que le problème soit résolu lorsque l'entrée principale sera ré-ouverte). Y a-t-il une date de prévue ?

Réponse :

M Vidal indique que la nouvelle entrée devrait être mise en service après les vacances de Pâques.

M Blas rappelle que les parents d'élèves élus se doivent de montrer l'exemple.

M Leloup précise que le code de la route s'applique quant au stationnement sur les lignes jaunes : il est interdit de stationner et d'y arrêter son véhicule.

5.3. St Sulpice

- **Visiophone de l'école :**

Le visiophone au portail semble être installé mais ne pas fonctionner. Pouvez-vous nous dire pourquoi ?

Réponse :

Cela est indépendant de la volonté de la mairie, en effet l'installation a été faite lors des vacances de Noël et la mise en fonction devait se faire début janvier mais suite à différents arrêts de travail au sein de l'entreprise, l'installation n'a pu se faire à temps.

Il semblerait également qu'à 7h45 lorsque des parents emmènent leurs enfants à la garderie, « le portillon est souvent grand ouvert ». Pouvez-vous faire quelque chose pour y remédier ?

Réponse :

Mme Signat signale que le portillon ne doit pas rester ouvert, le portillon doit être refermé par les parents. Mme Signat propose de faire un affichage extérieur afin de faire respecter cette règle, elle va également demander à l'entreprise Perrier de refaire quelques réglages au niveau de l'ouverture du portail.

- **Surveillance des enfants pendant le temps de garderie :**

Certains parents se plaignent d'une utilisation excessive du téléphone personnel pendant le temps de garderie qui peut nuire à la surveillance des enfants. Vous serait-il possible d'en faire part aux personnels afin qu'ils opèrent un changement ? Si cela devait perdurer ou revenir sur le devant de la scène ultérieurement, une suspension de l'utilisation du téléphone portable personnel pendant les heures de garderie serait-elle envisageable ?

Réponse :

Mme Signat signifie qu'un agent n'a pas à utiliser son téléphone personnel lors de la surveillance des enfants. Mme Signat en a discuté avec l'agent concernée, un rappel a été fait. Mme Signat va être attentive et a pris note de l'inquiétude des parents.

Les parents tiennent à remercier la commune pour les nouvelles places de parking créées à l'école et qui facilitent grandement le stationnement aux heures de pointes.

Mme Signat ajoute que depuis la rentrée du février, il a été mis en place 3 classes / 3 services à la cantine. Chaque enfant a sa place définitive qui, s'il est absent, n'est attribuée à aucun autre enfant. Une personne a été recrutée afin d'assurer le service de cantine.

Le service se passe dans le calme et sereinement.

Avec le protocole, les enfants ne se servent plus tout seul. Un agent s'en occupe.

Concernant les masques, les enfants enlèvent leur masque au moment où ils commencent à manger. Les masques sales sont jetés dans une poubelle dédiée.

La mairie a également mis en place une fiche informative à destination d'une famille.

Cette fiche signifie aux parents concernés les comportements qu'a eu l'enfant lors des temps périscolaires, il lui est demandé de généraliser ce système pour chaque acte dont les parents devraient être prévenus afin que ceux-ci puissent en reparler avec leur enfant immédiatement.

Mme Signat note que de nombreux mégots de cigarettes sont jetés aux abords de l'école et cela n'est pas correct alors que des poubelles sont à disposition. Les déjections des chiens doivent être également ramassées.

6. Dates du prochain conseil des écoles du RPI

Dates des prochains conseils d'école :

→ le jeudi 3 juin 2021 à 18h30 à St Sulpice d'Arnoult

La séance est levée à 18h38

La séance est levée à 19h45 à Plassay

Les secrétaires de séance : Mmes Daniel et Boucher ; Mmes Painet Vaillant ; M. Leyris

Les présidents de séance : Mme Dumont, M Leyris, M. Leloup